



Janvier 2021

BULLETIN MUNICIPAL N° 4

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A

Site Internet : www.saint-thome.eu

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ : LE MOT DU MAIRE

Traditionnellement, nous avons le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux pour un moment d'échange et de partage.

La pandémie de la COVID-19 nous prive de cette rencontre, c'est donc par ce bulletin que nous vous adressons nos vœux pour 2021.

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Plus que jamais, cette crise nous enseigne que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer ensemble à l'essor de Saint-Thomé et au bien-être de ses habitants.

- RETOUR SUR 2020

COVID-19 :

Toutes les mesures de prévention préconisées pour éviter la propagation du virus ont été mises en place par la Municipalité tant à l'école qu'à l'accueil de la mairie.

Les réunions du conseil se tiennent avec masques et à huis clos dans la salle des fêtes pour respecter la distanciation.

Les personnes fragiles isolées ont été appelées par des membres du CCAS qui se tiennent à leur disposition en cas de besoin. Contacter le secrétariat de mairie.

TESTS de dépistage : il est toujours possible de se rendre à Viviers le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h, sur le parking du centre culturel. Plus d'informations sur le site de la commune.

REPAS DES AINÉS : il n'était pas possible de rassembler, comme d'habitude, les aînés autour d'un repas en commun. Le CCAS a tenu à maintenir une action en faveur des personnes de 65 ans et plus résidant sur la commune, en leur offrant un colis garni confectionné par le Caveau de Valvignères.

SÉISME DU 11 NOVEMBRE 2019 :

Les travaux de restauration de l'église et de la chapelle ont débuté le 30 novembre 2020 et devraient s'achever fin juin 2021.

Le logement communal, ancien presbytère, avait également été très impacté. D'importants travaux de réparation ont été réalisés. La Municipalité a profité de l'obligation d'évacuer temporairement l'habitation pour en refaire l'isolation.

ÉCOLE :

Afin de protéger les enfants du soleil, un velum (store en toile) a été fixé dans la cour.

Une climatisation réversible a été installée dans les 2 classes.

TRI SÉLECTIF :

Une plateforme a été aménagée pour regrouper les bacs à ordures ménagères qui étaient répartis le long de la route de Chasser. Des bornes de tri sélectif : une destinée à recevoir le verre et deux jaunes destinées à collecter tous les emballages et papiers ont été ajoutées sur ce lieu.

Il est rappelé que les encombrants, les cartons, les déchets verts, les DEEE (Déchets Electriques Et Electroniques) doivent être portés en déchèteries. Leur place n'est pas dans ou à côté des bacs à ordures ménagères.

ÉTAT CIVIL 2020

Naissances : 6 - Mariages : 2 - Pacs : 1 - Décès : 4

- PERSPECTIVES POUR 2021

SÉISME DU 11/11/2019 :

Les travaux de consolidation de l'Église devraient s'achever fin février 2021, ceux concernant la Chapelle St Sébastien se dérouleront de début mars à fin juin 2021.

Si les travaux ne modifieront pas les aspects intérieur et extérieur de l'Église, la Chapelle retrouvera sa hauteur originelle (suppression de l'étage) et la toiture sera recouverte de lauzes sur une charpente en châtaignier. Une attention particulière sera portée à la restauration de la fresque « Auclair » qui orne l'escalier intérieur dont le devis estimatif s'élève à 20 800 €.

TERRAIN DU CLAU :

Il est envisagé d'y aménager un terrain de pétanque et d'installer des structures de jeux pour enfants ainsi que des tables de pique-nique.

VALORISATION DU CHEF-LIEU :

Une étude est menée sur un projet de valorisation du Chef-Lieu :

- réglementation de l'accès
- mise en place d'un circuit touristique et de sa signalétique,
- installation de bancs
- aménagements paysagers
-

- INFORMATIONS :

RÉFECTION DE VOIRIE :

Le Département procédera début avril 2021 à la réfection en bicouche de la RD 210 depuis le pont sur l'Escoutay jusqu'à hauteur de la mairie.

ÉCOLE :

La Directrice d'école et la Commune ont répondu à l'appel à projet « **label école numérique 2020** » lancé par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Saint-Thomé fait partie des 3 433 écoles sélectionnées.

L'école va bénéficier d'une subvention pour acquérir des équipements numériques destinés à favoriser les apprentissages, à enrichir le lien avec les familles et à conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 se font en mairie pour tous les enfants qui ont 3 ans en 2021. A ce jour, l'effectif prévisionnel est de 30 élèves.

POPULATION :

Suite au dernier recensement de l'INSEE, Saint-Thomé compte 475 habitants au 1^{er} janvier 2021. En 2011, la population s'élevait à 393 habitants soit une augmentation de plus de 20 % en 10 ans.

Prenez soin de vous,

